

COMMUNIQUE N° 002/C/MINAC/EN/2025 DU ...05...SEP...2025.....

PORTANT PUBLICATION DE L' INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/EN/CIPM- MINAC/2025 DU 29/07/2025 POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 220 KVA A L'ENSEMBLE NATIONAL

Le Directeur de l'Ensemble National communique :

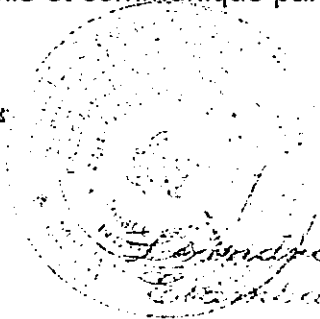
Par Décision N° 002/D/MINAC/EN/2025 du ..05/09/2025.....

Suivant les dispositions de l'article 103 du Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics, Il déclare l'infructuosité de l'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N°002/EN/CIPM- MINAC/2025 du 29/07/2025 pour l'acquisition d'un groupe électrogène de 220 KVA à l'Ensemble National.

Le présent communiqué, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- EN
- CIPM/MINAC
- ARCHIVES/C-FCNO


Leandre Etienne
Etienne Etienne
Conseiller Principal de Jeunesse
et de l'Information